

Avec le faux-alibi de la laïcité, le tribunal d'Amiens interdit une crèche de Noël à Montiers

GENS DE MONTIERS, PUISQUE LA JUSTICE VOUS INTERDIT LA CRÈCHE, VENEZ LA REGARDER SUR RIPOSTE LAÏQUE

Saisi par l'ancien maire de la ville, le tribunal administratif d'Amiens a interdit l'installation d'une crèche de Noël sur la place du village de Montiers (Oise). Selon le requérant : « la grandeur de la laïcité c'est de respecter toutes les religions en n'en privilégiant aucune. » :

<http://www.la-croix.com/afp.static/pages/101206211530.c18r5m83.htm>

Au moment où les prières musulmanes bloquent nos rues des heures durant sans qu'aucune autorité ne s'en émeuve, ce détournement sélectif de la laïcité est une pure tartufferie. La laïcité n'a jamais consisté à « respecter toutes les religions ». Certaines ne sont pas respectables. On ne va quand même pas organiser des bûchers de veuves si quelque religion exotique le demande. La laïcité ne consiste pas davantage à étouffer nos traditions populaires sous prétexte qu'elles ont quelque lien (parfois artificiel d'ailleurs) avec le christianisme. La période du solstice d'hiver a été fêtée en Europe de toute antiquité. Les fêtes de fin d'année sont pré-chrétiennes, même si le christianisme a su s'adapter à ce calendrier voulu d'abord par la nature.

La laïcité est un humanisme consistant à combattre les tendances théocratiques de religions rarement progressistes en faisant respecter la séparation des Églises et de l'Etat. Elle

ne consiste aucunement à harceler les chrétiens en leur demandant de cacher d'innocentes et heureuses pratiques festives.

Étant de famille laïque depuis des générations et de père communiste, je peux témoigner que nous avons toujours eu à la maison un magnifique sapin (par contre, les sapins, dans la Bible, je n'en trouve guère). De même bien sûr qu'à l'école et partout en ville (la municipalité était communiste et cela ne la gênait aucunement).

Au début, à la maison, nous n'avions pas de crèche parce que mes parents ne connaissaient pas, mais ensuite, quand nous sommes venus nous installer en Provence, nous avons découvert avec émerveillement ces petits santons provençaux, et mon père n'était pas le dernier à mettre son grain de sel dans la construction de la crèche.

Il y avait Mireille et Vincent sur leur cheval. La poissonnière avec sa balance romaine à la ceinture. Monsieur le Maire, son gros ventre et son écharpe tricolore. Le tambourinaire qui annonçait les grandes nouvelles. Le boumian (bohémien) qui venait offrir au petit Jésus la poule qu'il avait volée. Le gendarme qui lui courait après ... tout un petit peuple provençal qui n'avait rien à voir avec la Bible. Sans oublier, bien sûr, l'ange Boufaréou et ses bonnes grosses joues qui sonnait de la trompette avec énergie en direction des quatre coins du salon.

La crèche était à la portée de tout le monde. Les familles pauvres commençaient avec le minimum : Jésus, Marie et Joseph. Puis, année après année, apparaissaient d'autres petites figurines. En commençant en général par les Rois Mages et leurs chameaux, sous la pression des enfants qui veillaient en outre à ne pas se faire refiler de vulgaires dromadaires à la place (on connaissait très bien la différence ; l'école, ça sert à ça ; un chameau, c'est un Deux Bosses, sinon rien !). Il paraît même qu'il y a des petits malins qui réussissaient à avoir un éléphant, mais pas chez nous, à cause de Maman, qui est catholique et qui veillait au respect de l'orthodoxie dans la mesure du possible.

C'était un vrai plaisir que de construire la crèche dans le salon et de mettre tout ce petit monde en chemin. Maman, en sa qualité de gardienne familiale de la doctrine de la Foi, nous interdisait de disposer le petit Jésus avant le 25 décembre. Papa, en tant que laïc, se devait de s'opposer à ce qu'un dogme poussiéreux vienne diminuer le plaisir de ses enfants, mais Maman était inflexible, et de plus elle était habile. Bien qu'on fût éloigné du 6 janvier encore plus que du 25 décembre, elle nous permettait l'usage des Rois Mages et de leurs authentiques Deux-Bosses à condition que nous les disposions à l'autre bout du salon et ne les fassions progresser que peu à peu : ils étaient en voyage. Elle détournait ainsi nos manoeuvres vers un sujet folklorique et anodin (les Rois Mages), préservant le sacré (l'Enfant Jésus). Voilà comment l'Eglise a traversé les siècles !

Les petites crèches étaient à usage privé, non pas parce qu'elles étaient interdites dans l'espace public, mais parce qu'il y avait mieux.

Au lycée (laïc bien sur ! jamais Papa n'aurait permis que nous allions à l'école privée !), il n'y avait pas de crèche parce qu'il y avait la pastorale.

La pastorale, c'est la crèche vivante. Nos professeurs de Français saisissaient cette occasion de nous expliquer ce qu'étaient les mystères que l'on jouait au Moyen-Âge sur le parvis des cathédrales : c'était un peu la même chose que la pastorale.

Ah ! bon ... dit comme ça ... notre vieux Lagarde et Michard prenait un coup de jeune, et le Moyen-Âge aussi. Et aucun de nos profs, tous plus laïcs les uns que les autres, n'aurait eu l'idée saugrenue d'exclure la pastorale de l'école.

Donc, la pastorale, c'est la crèche racontée par l'ange Boufaréou, ainsi appelé à cause de ses bonnes grosses joues qu'il a attrapées à jouer de la trompette à chaque fois que le Bon Dieu il est content ... comme en cette nuit de Noël, tiens ... le Bon Dieu, il a jamais été aussi content de sa vie vu qu'il va être Papa d'un moment à l'autre ...

A partir de là, les personnages de la pastorale, qui sont les

mêmes que ceux de la crèche, se mettent en route. C'est très émouvant. Pour fêter la naissance de son niston, le Bon Dieu fait des miracles vraiment difficiles : donner envie de travailler à ce feignant de meunier, réconcilier le gendarme et le boumian par exemple.

Pour ceux qui veulent écouter la Pastorale en entier (durée : une heure), c'est au bout de ce lien :

<http://videos.orange.es/video/iLyR0oaft1BH.html>

C'est mieux que le muezzin !

Catherine Ségurane

<http://christinetasin.over-blog.fr/article-creche-interdite-en-lieu-public-en-picardie-sous-pretexte-de-laicite-62548497.html>